

« Il nous semble qu'en appelant l'attention de tous ceux qui ont charge d'âmes, soit comme patrons, soit autrement, sur ces idées, on pourrait, par des moyens aussi simples et aussi pratiques, tendre au salaire suffisant, et ainsi arriver progressivement à ce que nous demande l'Encyclique de Léon XIII.

« Croyez-moi toujours, chers Messieurs, votre très affectionné. »

LÉON HARMEL.

A V I S

On a découvert une erreur dans les offices notés de la Sainte-Famille. Pour les antiennes des secondes Vêpres, c'est à celles de Laudes qu'on aurait dû renvoyer et non à celles des premières Vêpres.

Cette erreur a été corrigée sur de nouvelles copies qui seront échangées, à la chancellerie de l'archevêché, sur présentation des feuillets fautifs.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Nomination. — Par mandement de Monseigneur l'Archevêque ont été nommés :

M. J. B. P. Desrosiers, vicaire à Varennes ; M. W. Chauvin, vicaire au Sacré-Cœur de Montréal.

La reconstruction de la Maison-Mère des sœurs de la Congrégation. — Pour la première fois, depuis l'établissement de leur Institut, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame se voient dans la nécessité de faire appel aux sentiments généreux de leurs anciennes élèves et des autres personnes charitables qu'anime le zèle des bonnes œuvres.

Toutes les personnes qui feront à ces religieuses si dévouées une offrande, quelque minime qu'elle soit, auront leur nom inscrit sur le registre des bienfaiteurs et seront associées aux prières et aux bonnes œuvres de la communauté, aux messes entendues, aux communions, chemins de la croix, rosaires, et à tous les actes de charité et de piété pratiqués par plus de mille religieuses et de vingt-cinq mille élèves.

Monseigneur l'archevêque de Montréal, plusieurs de Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la Puissance du Canada et des Etats-Unis ont bien voulu bénir, approuver et encourager la bonne œuvre que nous recommandons aujourd'hui instamment à la charité et aux prières de nos lecteurs.